



Donation immobiliere a mon fils

Par **christian3756**, le **28/01/2008** à **11:37**

bonjour

j ai fait l acquisition d un appartement il y a quelques annees a l aide d'un pret immobilier sans garantie reale sauf une caution credit logement

j envisage de donner ce bien a mon fils dans le cas d'une donation

est ce possible de le faire sans que je sois oblige de rembourser le pret par anticipation

merci de votre aide